

N° 21
Juin 2014

Patria

Bulletin d'information périodique
de l'asbl SERVIO

Editeur responsable

SERVIO

Rue des Petits Carmes 20
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

Mail: [contact@servio-vzw-
asbl.be](mailto:contact@servio-vzw-asbl.be)



Dans ce numéro

Editorial

Concert SERVIO du
11 novembre

SERVIO en action

Notre avenir: les Vétérans

Compte
BE64 0000 9794 6152
BPOTBEB1

Perspective

Les dispositions du traité de Versailles à l'issue de la première guerre mondiale n'ont pas apaisé les tensions qui l'avaient déclenchée. Bien au contraire, dans une disposition d'esprit revancharde, les vainqueurs de 1918, aussi exsangues qu'ils étaient au demeurant les vaincus, croyaient par leurs exigences exorbitantes, jeter les bases d'une paix durable entre les belligérants.

Rien n'était résolu et le feu qui couvait ne tarderait pas à reprendre de plus belle en déclenchant la seconde guerre mondiale. Les leçons de la première n'étaient cependant pas perdues pour tous. C'est avec plus de sagesse que furent tirées les conséquences de ce second épisode, avec un rôle accru pour les Etats-Unis d'Amérique. Plusieurs initiatives d'importance et d'envergure majeure virent le jour. Un tribunal fut installé par les alliés, dans le but de régler dans un esprit de justice le sort des principaux responsables, mais avec malgré tout une certaine partialité puisqu'il ne sanctionnait que le parti vaincu.

Toutefois, d'autres initiatives allaient suivre, en évitant la réédition des erreurs commises à l'issue de la première guerre mondiale. Ce furent le plan Marshall de reconstruction de l'Europe en premier lieu ; par la suite le Marché Commun, qui allait donner naissance à l'Union Européenne ; le traité de l'Atlantique Nord, qui solidariserait la politique de défense des nations euro-atlantiques ; l'institution des Nations Unies, pour reprendre le flambeau de la Société des Nations, qui avait échoué dans l'entre-deux guerres ; le tribunal pénal international de la Haye pour juger des crimes de guerre, et autres institutions encore.

Ces initiatives offrirent à l'Europe une paix d'une durée que le continent n'avait jamais connue depuis la plus haute antiquité, et qui se maintient nonobstant quelques crises localisées, notamment dans les Balkans. Une bonne partie de cette période reste cependant marquée par la guerre froide entre les puissances occidentales et l'Union Soviétique, qui poursuivait son combat idéologique en faveur du communisme. C'est dans ce cadre que survint la guerre de Corée, à laquelle notre pays prit part. Les membres de nos forces armées qui en

furent ont été reconnus comme anciens combattants.

Depuis lors nos forces armées furent encore sollicitées sur des théâtres extérieurs en Afrique, au Moyen Orient, dans les Balkans et en Afghanistan, à l'initiative tantôt du gouvernement national, tantôt de l'Union Européenne ou des Nations Unies, dans des missions humanitaires, ainsi que de maintien ou de rétablissement de la paix.

Des dispositions de reconnaissance nationale ont été prises à l'égard des membres de nos forces qui en furent, en permettant à ceux d'entre eux qui satisfont à certaines conditions de participation et de durée à des opérations bien précises, de solliciter la qualité de « Vétéran ». La large communauté de ces ayants-droit compte aujourd'hui plusieurs milliers de personnes. Elle a par ailleurs déjà payé un lourd tribut de victimes au cours de ces opérations.

L'asbl SERVIO, auparavant FUNACV, compte sur la large communauté des vétérans aussi bien reconnus que susceptibles de l'être, pour maintenir les traditions de sa communauté d'anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre et sympathisants. Ces traditions représentent un attachement au pays et à ses institutions, mais également la volonté de promouvoir une citoyenneté responsable parmi ses membres et dans toute la société. Elle prend en compte l'élargissement que représente pour la citoyenneté, l'appartenance du pays à l'Union Européenne, ainsi qu'à l'organisation des Nations-Unies.

Les plus jeunes membres effectifs de l'ensemble des anciens combattants, prisonniers politiques, et victimes de guerre, représentés au sein de SERVIO, ont aujourd'hui passé quatre-vingts ans. Même si nombre d'entre eux sont encore vigoureux et actifs, il n'en reste pas moins que leur effectif se réduit inéluctablement, et que c'est sur la communauté des vétérans qu'il faut compter pour maintenir les traditions et l'esprit de l'association.

SEVIO offre à ceux-ci l'opportunité de constituer un ensemble respectable, au sein duquel une convivialité peut s'établir,

(suite de la page 1)

comparable à celle qui existe au sein de certaines amicales régimentaires. Il leur est proposé ne pas limiter leur volonté d'adhésion au seul intérêt personnel que celle-ci pourrait représenter pour eux, mais d'unir leurs forces dans un projet commun de réalisation de l'objectif éthique et civique que représente la promotion d'une citoyenneté responsable, inscrite dans les statuts de l'association. L'asbl SERVIO n'a pas pour objet immédiat la gestion des intérêts matériels de ses membres, mission dévolue à l'organisme parastatal IV/INIG, avec lequel elle collabore étroitement.

Avec l'aide de la Défense, SERVIO, en tant que mouvement, s'est adressé à tous nos concitoyens vétérans ou susceptibles d'acquérir cette qualité, pour sonder leur intérêt pour le mouvement et pour définir et concrétiser les objectifs du mouvement, avec ceux qui souhaitent participer activement. Cela représente un ambitieux et large programme, qui a déjà attiré nombre de sympathisants, étrangers aux membres des forces armées.

Le fonctionnement de l'asbl repose actuellement sur la contribution bénévole d'un nombre restreint de personnes, qui bénéficient de l'appui matériel de la Défense par l'attribution d'un siège pour son secrétariat et de quelques facilités de communication. Des forces vives supplémentaires sont ardemment souhaitées pour répondre à l'attente des membres de l'association et en vue de son élargissement.

Un grand rassemblement de la communauté des anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre et vétérans avait été organisé en septembre 2010 avec l'appui de la Défense. Une réédition d'une initiative semblable n'est possible qu'avec un concours significatif des membres actifs de l'association, en tenant compte du fait que la Défense voit ses moyens toujours réduits, et donc contrainte de limiter son concours.

SERVIO souhaite établir un dialogue constructif avec tous ceux qui auront donné suite à la présente invitation. Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés.

Concert SERVIO du 11 novembre

On reparle cette année de la « Grande Guerre » ! Nos rues s'emplissent progressivement de drapeaux aux couleurs nationales. Il y a manifestement anguille sous roche ! Même si la presse nous fait régulièrement part de manifestations d'hommage à ceux qui ont combattu il y a un siècle déjà pour le maintien de la paix et de nos libertés, nos couleurs sont arborées aujourd'hui également en témoignage de soutien à nos Diables rouges ! Voilà ce qui aussi nous rassemble, et flatte notre fierté d'être belges.

Ce qui nous réunit également, et dont se flatte SERVIO, la coupole des organisations nationales d'anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre, vétérans et associations patriotiques affiliées, c'est notre concert du 11 novembre. C'est un spectacle unique par lequel la Musique Royale de la Marine rend hommage à nos valeureux soldats qui s'efforcèrent de combattre courageusement l'invasion du pays par les allemands. Ce « Festival of Remembrance » est un des points forts des commémorations de la Grande Guerre.

Laissez-vous surprendre par un chœur de jeunes qui interpréteront en français et en néerlandais l'hymne national. D'émouvants poèmes nés de la Grande Guerre vous seront présentés. La prestation d'un joueur de cornemuse devrait aussi vous séduire. La prestation de l'entraînante Musique Royale de la Marine devrait parfaire le spectre de vos émotions.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en virant la somme de 35 euros au compte BE 64 0000 9794 6152 de SERVIO. **Les 50 premiers inscrits dans ces conditions bénéficieront d'une réception spéciale VIP durant l'entracte !** Des places au prix de 25 euros sont prévues également. Nous vous souhaitons très cordialement la bienvenue !

Herbart Beyers

SERVIO en action

Stand SERVIO dans le cadre de la fête au Parc le 21 juillet à Bruxelles

SERVIO se propose d'ouvrir un stand à Bruxelles le 21 juillet, pour promouvoir son image, exposer au public ses objectifs, et donner plus d'éclat et de publicité aux initiatives positives à tous les niveaux des plus engagés et convaincus de ses membres. SERVIO est en quête à cet effet de volontaires pour assurer une présence au stand d'environ quatre ou cinq personnes, de 10.00h à 16.00h. Les inscriptions seront reçues avec plaisir au secrétariat, à l'adresse mail contact@servio-vzw-asbl.be

Notre avenir: les Vétérans

Les commémorations qui ont eu lieu les 5 et 7 juin en Normandie ont témoigné à suffisance notre reconnaissance aux combattants de 40-45 pour leur engagement, leur disponibilité et leur sacrifice, qui ont valu à l'Europe une paix de septante ans, malgré quelques tensions sporadiques que des interventions adéquates ont été en mesure d'éteindre.

SERVIO souhaite confier aux vétérans les traditions des anciens combattants, prisonniers politiques et victimes de guerre, en faisant appel à cet effet à un ensemble de volontaires déterminés.

A cet effet, le message ci-dessous adressé aux vétérans reconnus au non:

SERVIO, asbl, regroupe un grand nombre d'associations patriotiques nationales d'anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre, mais aussi la plupart des associations de vétérans..

Le rôle de SERVIO est complémentaire à celui de l'IV-INIG, organisme parastatal, qui est en charge des intérêts matériels, moraux et sociaux des invalides de guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre et, depuis 2003, des Vétérans.

Ces derniers ne disposent toujours pas d'un statut de reconnaissance nationale, bien qu'ils aient largement contribué au maintien de la paix depuis la fin de la guerre de Corée.

SERVIO fonde son action sur l'exemple de tous ceux qui ont servi ou, qui comme vous, servent encore aujourd'hui le pays et la société par leur engagement et leur sacrifice pour la défense de nos libertés. L'association s'est fixée pour but de promouvoir parmi ses membres et dans la société en général, une citoyenneté responsable. A cet effet, l'association soutient les projets de développement du civisme et d'une éthique démocratique, tels que visites à des lieux de mémoire, initiatives et voyages éducatifs, commémorations, concert annuel le 11 novembre, stand d'information le 21 juillet, manifestations diverses.

SERVIO peut aussi, par son rôle rassembleur, représenter utilement les vétérans afin de sensibiliser les décideurs à l'importance de leur engagement et à la nécessité de leur octroyer un statut digne de ce nom.

Elle est en quête à cet effet de vétérans motivés disposés à collaborer à la mise en œuvre de ces projets.

L'association coordonne la représentation de ses membres lors des manifestations nationales du 7 avril (journée des vétérans), du 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale), du Cénotaphe de Londres en juillet, du 21 juillet (fête nationale), du 11 novembre (armistice de la première guerre mondiale) et du 15 novembre (fête du Roi).

Pour en savoir plus, consultez le site web de SERVIO <http://servio-vzw-asbl.be/>.

Envie de soutenir nos projets ?
Rejoignez une de nos associations !

N'hésitez pas à prendre contact et/ou à nous faire part de vos observations, à l'adresse contact@servio-vzw-asbl.be

